

au fil des mois

SOMMAIRE

Edito
Page 2

Vie Communale
Page 4

Vie Scolaire
Page 9

Vie Associative
Page 11

Vie Locale
Page 13

Annonces et brèves
Page 18

Accrobranches



Fête de la musique

L'équipe « du City - Stade » encadrée des élus



Pauline GUEGAN (GOESEVANT)
Reine de la Cavalcade



Timéo Le Fur au comice agricole
de Saint Aignan

Du bio, du bon ?

En ces heures où nous sommes présents à temps plein (enfin presque !) dans nos potagers, redoutant les doryphores et traquant les limaces, déployant des trésors d'ingéniosité puisés dans les grimoires de nos grand-mères afin de lutter contre ces hôtes indésirables, une question nous vient à l'esprit, et qu'en est-il réellement des produits bio ?

Même si la culture des fruits et des légumes nous apporte du plaisir, elle est fastidieuse, et il serait plus aisé de se rendre à la supérette ou autre magasin près de chez nous si nous y trouvions des produits similaires à ceux de nos jardins.

Effectivement, pour ceux qui craignent les résidus de pesticides dans les aliments, il est de leur intérêt d'opter pour les produits biologiques.

A ce jour, les produits bio confortent leur place dans le paysage des consommateurs.

Nos moyennes et grandes surfaces habituelles proposent chaque jour une gamme de plus en plus vaste dans leurs rayons de ces fruits, légumes et divers autres produits bio.

Une prise de conscience semble s'être développée, avec l'influence certaine du Grenelle de l'environnement, visant à accorder plus d'importance à la préservation de la planète.

Les consommateurs français ont dépensé 7 milliards d'euros en 2016 en aliments arborant la petite étiquette verte « produit biologique », autrement dit sans produits phytosanitaires ni OGM. C'est une augmentation de 20% en un an et de presque 300% en dix ans.

La volonté de préserver sa santé et celle de ses proches en mangeant des produits sains en est également une raison majeure. Afin de faire face à ce phénomène, le nombre d'exploitations agricoles certifiées "bio" a été multiplié par six depuis 1995 dans l'Hexagone.

Malgré tout, la part du marché du produit bio reste aujourd'hui minime en France, soit environ 2 à 3%. Les produits principalement consommés sont les fruits et légumes, le pain et les œufs. A l'achat cependant, une évidence s'impose, le produit bio coûte cher.

Les exigences des cahiers des charges des exploitants, les faibles rendements des parcelles cultivées sans engrais chimique miracle, et le surcoût en main d'œuvre peuvent bien sûr expliquer ces tarifs.

Mais les marges exorbitantes des grands distributeurs ne seraient-elles pas encore une fois l'explication principale de cette envolée des prix ?

De plus, comment ne pas s'interroger sur les origines parfois très lointaines des fruits bio proposés dans les rayons de ces hypermarchés, et de leur transport peu respectueux pour la planète, en totale contradiction avec les principes d'un développement durable ? Car le bio et l'écologie vont bien sûr de pair.

Pourquoi ne pas proposer des produits de saison exclusivement issus de cultures françaises, donc avec des coûts de transport limités, et des prix restant dans la limite du raisonnable afin que le consommateur puisse remplir son panier, et que ces produits soient accessibles au plus grand nombre ?

Mais ne nous emballons pas ! Beaucoup de consommateurs sont persuadés que les produits biologiques sont plus savoureux que les autres. En réalité, dans les tests réalisés à l'aveugle, les produits de nos jardins sont souvent aussi bien notés qu'eux.

Nous pouvons toutefois être rassurés sur un point, une étude réalisée en France de 1993 à 2000, sur près de 15 000 échantillons de produits biologiques, montre que 93,7 % d'entre eux étaient totalement exempts de résidus de pesticides.

Des mesures ont été prises afin de réduire encore ce taux. Ainsi, on peut considérer que les aliments biologiques ne renferment que peu voire pas de pesticides.

Donc, si vous êtes prêts à franchir le pas en souhaitant manger plus sainement, avec moins de résidus, et si vous désirez en même temps agir pour protéger l'environnement, l'alimentation biologique est sans aucun doute un début de solution.

**Marché bio à Silfiac
le jeudi après-midi**



**33^e foire Biozone à Mûr de Bretagne
Les 8 et 9 septembre 2018**



Bouod bio, bouod mat ?

D'er hours-ma ag er blé, pe'd oumb ba hoñ jadrefñiaou lugumaj pa'n dé (pi gozik !), ni'beus predi doh en dorifored, ni 'glaska nim zijabein a'r mèlhùad, ha ni 'glaska troiaou fin ba leùeriaou hoñ mammaou-kouh, eid lahein er loñned vil-se. Hag or goulenn 'za ba hoñ spered : petè jonjal ag er bouod bio ?

Labourad bar jadrefñ eid kaoued fréhaj ha lugumaj zo or blijadur, mè or labour stèrd é, hag éssoh 'uehè mond d'er supérette pi d'or voutik tost dohoumb, ma gaùhimb banehè bouod ha zo haoal doh kani hoñ jadrefñiaou.

Guir é, er ré 'neus aouen 'chomehè pestissid bar bouod, 'trekehè choéj bouod bio.

Hiriù en dé, en dud 'ia muihoh-mu ar en traou bio.

Bar magaziniaou krenn pi bras 'h uè kaùet bamdé muihoh a fréhaj, a lugumaj hag a sortaou bouod 'rell ha zo bio.

En dud 'ziskoa bout konprenet, grès d'er *Grenelle de l'environnement*, penaustr 'fauta goarantein en Doar. Bar blé 2016, er Frañsijan 'neus preñnet eit 7 miliard a euroaou a vouod ha 'oè mèrchet arnehoñ "bouod biolojik", de laret é, hémb pestissid ha hémb OGM. Or hresk a 20% zo pet ba or blé, hag a 300% aboé dék vlé.

En dud 'uè 'klah goarn o ihed ha kani o familh, 'n or zébein bouod iahus.

Eit koutantein tout en dud-se, so berped muihoh a dachennaou ha 'ra bouod bio : huéh guéh muihoh aboé 1995 bar Frans.

Neoah ne uè ket guerhet kemet-se a vouod bio tré tout, bar Frans : 'tré 2 ha 3%.

En traou bio 'uè preñnet er muihañ get en dud zo er fréhaj, er lugumaj, er bara hag en uiaou.

Mè pe uè preñnet, 'ma rhet laret or sort 'kousta kér en traou bio.

Kér int a gaust de meur a dra : stèrt é er lézennaou zo rhet d'er beizanted bio heuliein ; ne éstant ket kemet a vouod èl er ré 'rel, a-gaust 'lakant ket ludu chimik ar o farkaou, ha muihoh a dud 'uè rhet goprein eùe ban tachennaou.

Mè déstoh ma 'uehè ket kér er bouod bio eùe a gaust d'er marjaou bras 'uè keméret get er varhadijan vras, hoah or uéh ?

Ohpénn-tra, 'h uè rhet nim oulen ma'd é on dra vat digas bouod bio doh broiaou péll : en dra-ma 'gassa bochad gaz vil ban ér a'n amzer, er hoñtrel doh péh 'fautèhè gober. Kè en heñi 'ra bouod bio 'trekehè dehoñ pas koussi en natur eùe 'n or gas é draou get batoaou pé kamionaou ha 'ra moged lous.

Perèk ne uehè ket kanniet fréhaj ha lugumaj ag er hours ag er blé, ha n'ant ket meit a-djè'r Frans : marhadmatoh 'uehè o has d'er boutikaou, ha marhadmatoh 'uehè o friz eùe, mod-se, er glianted 'ellehè kargein o fanériaou, hag er lodenn vrasañ a'n dud 'ellehè o freñnein !

Mè 'fauta ket bout drujet rhé gours !

Bochad klianted 'gav getè penaustr er bouod bio 'neus or out match eit er bouod 'rel. É guirioné, pe uènt laket de dañhoat bouod hémb laret dehè petè zo bio ha petè n'e ket, hè 'gaùa just ken goutab bouod hoñ jadrefñiaou hag er bouod bio.

Mè ni 'ella bout konfortet ar on dra : rhevé or studi zo pet groeit bar Frans 'tré 1993 ha 2000, a-djè 15 000 produi bio, ba 93,7% anehè 'oè ket bet kaùet tapen pestissid ebet.

Groeit zo pet péh 'fautè eit nebeutat hoah er ré 'oè hoah pestissid banehè. Neze so moaiand laret bema n'es ket pestissid keñn bar produiaou bio 'uè groeit bar Frans.

Nezen ma'd oh prest de zébein bouod guè

I eit en ihed, get nebeutoh a broduiaou chimik 'barh, ha ma fauna d'oh eùe goarantein en natur, preñnein bouod bio 'ziskoa bout on dra vat eit komans.

Un terrain multisports à Séglien en 2019



1ère réunion le 3 février 2018

Fin 2017, le pays de Pontivy a lancé un appel à projets intitulé « Jeunesse et Citoyenneté ». Il s'agissait pour les communes souhaitant y répondre que ce soit les jeunes âgés de 10 à 17 ans qui montent un dossier sur un investissement de leur choix dans le domaine de leur choix.

Début février, la municipalité a donc convié l'ensemble des jeunes de la commune de Séglien remplissant les conditions d'âge à se retrouver à la mairie pour une première réunion d'information et d'échanges avec les élus sur cet appel à projets.

Au terme de cette première réunion, l'idée de pouvoir bénéficier d'une structure qui permette aux jeunes de se retrouver, de discuter et de s'amuser a été retenue. Les jeunes se sont alors mis d'accord pour la construction d'un City-Stade (ou terrain multisports). Plusieurs autres réunions ont été nécessaires pour élaborer le dossier, pour visiter des structures semblables (à Cléguérec, Langoëlan, Malguénac) et aussi pour préparer la présentation du projet à l'oral devant un jury composé de quatre personnes.

Le dossier « papier » a été déposé avant la date butoir du 31 mars 2018 au pays de Pontivy et c'est le mercredi 11 avril que nos jeunes ont présenté leur projet à l'oral.

Le jury a non seulement émis un avis favorable à ce beau projet mais il a aussi tenu à remercier et à féliciter les jeunes de Séglien pour le travail réalisé et pour leur investissement dans le montage du dossier et dans sa présentation.

C'est le Comité Unique de Programmation (CUP) du pays (dont M. le Sous-Préfet est membre) qui a validé définitivement le projet des jeunes de Séglien parmi une dizaine d'autres.

Grâce à ce travail exemplaire et à la décision de retenir le projet, la commune de Séglien va bénéficier d'une subvention d'un montant de 7 000 € pour la réalisation de ce terrain multisports.

C'est au tour maintenant des élus de monter le dossier « financier » de ce projet et de déposer les demandes nécessaires pour l'obtention d'autres subventions.

Ce projet sera inscrit dans le budget « Investissement » en 2019 et nous pouvons raisonnablement espérer une inauguration de cette structure au cours du printemps 2019.

Nous les élus de Séglien tenons à notre tour à remercier sincèrement et chaleureusement Achille, Anna, Flavie, Gaëtan, Gwen, Hugo, Ivana, Mathéo, Nathan et Pierre pour le temps qu'ils et qu'elles ont consacré pour élaborer et présenter ce projet qui restera le leur. Votre motivation a été croissante au fil des réunions et nous sommes fiers de vous car vous avez magnifiquement défendu ce projet et avez su être convaincants. Sincères félicitations à vous !



Réfection de l'éclairage du terrain de football à SÉGLIEN

La municipalité a inscrit dans son budget « Investissement » 2018 le programme consistant en la réfection totale de l'éclairage du terrain de football.

Courant mars et avril 2018, ce sont six nouveaux lampadaires qui ont été installés par la l'entreprise GARCZYNSKI (quatre pour le terrain d'honneur et deux pour le terrain d'entraînement). Le réglage final des lumières s'est déroulé le mercredi 25 avril en soirée. Ces travaux étaient devenus nécessaires car les conditions d'entraînement n'étaient plus optimales pour la sécurité des joueurs.

Le coût total de ces travaux s'élève à 13 000 € subventionnés à hauteur de 30% par le SDEM (Syndicat Départemental d'Électricité du Morbihan) soit un reste à charge de 9 100 € pour la commune.

Les élus et les membres de l'E.S. Séglien en compagnie de M. LE MAUX de l'entreprise GARCZYNSKI



Réception des travaux de restauration du four à pain



Dans le cadre des travaux du futur commerce de proximité à Séglien, la municipalité a demandé à Pontivy Communauté d'intervenir afin de restaurer la valeur patrimoniale du four à pains qui y est accolé.

Six agents des chantiers d'insertion « nature et patrimoine » de la communauté de communes ont rénové le site entre janvier et mai 2018 puisqu'il était aux trois-quarts détruit.

Après le démontage d'une partie du four, ils ont nettoyé, remonté les pierres et posé la couronne du four. Puis, de la terre a été ajoutée pour construire le dôme et assurer l'étanchéité. Une finition a ensuite été effectuée avec du sable et de la chaux.

Ce chantier était assuré par M. Ronan LE NÉDELLEC, encadrant de cette structure au sein de l'intercommunalité.

La réception officielle des travaux, en présence de Christine LE STRAT, présidente de Pontivy Communauté, des élus de Séglien et de Pontivy Communauté, du personnel des chantiers d'insertion et aussi des enfants de l'école Arc-en-Ciel de Séglien qui avaient été invités s'est déroulée le jeudi 24 mai 2018.

Un nouveau lave-vaisselle à la salle Jean FICHET

Un nouveau lave-vaisselle a été installé à la Salle Jean FICHET le vendredi 20 avril 2018. L'ancien matériel qui datait de la création de la cuisine montrait très régulièrement des signes manifestes d'essoufflement. C'est la société BONNET-THIRODE basée à Saint-Brieuc qui a été retenue car c'est elle qui a fait la meilleure offre suite aux différents devis qui avaient été demandés. Cette dépense a été inscrite au budget « Investissement » pour l'année 2018.

Espérons que ce nouveau matériel d'un montant de 4 620 € TTC fasse aussi bien que le précédent en terme de longévité.



Le commercial de la Société BONNET-THIRODE en compagnie de Jean-Michel LERAY et d'Isabelle LE PALLEMEC lors de la réception des travaux suite à la mise en place du nouveau lave-vaisselle

Randonnées à Séglien



Le jeudi 9 août nous serons heureux d'accueillir à nouveau la randonnée Pourlet, RDV à 14h00 Place de l'Eglise(02 97 28 03 82). L'année dernière avait connu un vif succès, nous espérons autant de participants ce jour-là. A bientôt sur les sentiers.



La lutte contre le frelon asiatique

La campagne de piégeage des reines fondatrices du printemps 2018 s'est terminée fin mai – début juin. Le bilan fait apparaître une diminution sensible du nombre de prises.

Au printemps 2017 le nombre de prises s'élevait à 995. En 2018 il est de 540 pour un nombre quasi identique de sites de piégeages. Les actions menées en matière de lutte (piégeage des reines + destruction des nids) depuis 2016 sont-elles responsables de la régression du frelon asiatique ? Ce chiffre sera transmis à la FDGDON pour analyse par les deux institutions scientifiques MNHN, et ITSAP.

Surtout ne baissons pas les bras ; au contraire, le frelon asiatique continue sa progression en France. Aujourd'hui la quasi-totalité des pays européens frontaliers sont concernés par le problème ; même les îles britanniques ne sont pas épargnées.

La prochaine étape consistera à la destruction des nids qui vont au fil de l'été s'agrandir. Il y a quelques années, 60% des nids étaient construits à plus de 16 mètres du sol. Faute de prédateur, aujourd'hui, 60% des frelons construisent leur nid à moins de cinq mètres.

Attention lors de la taille des haies ou du débroussaillage des talus et des fossés. Restez prudents.

Tout nid découvert doit être signalé à la mairie de Séglien ou au référent communal (M. Patrick POMME – 09 60 14 56 48) car dans le cadre de l'étude menée sur « la lutte contre le frelon asiatique », chaque nid doit être identifié, positionné GPS, décrit (taille, hauteur, nature du support . . .). Pour votre sécurité, si vous découvrez un nid de frelon n'intervenez pas vous-même. La Mairie de Séglien et la Communauté de Communes de Pontivy prennent en charge la totalité de l'intervention du désinsectiseur.

Nous remercions vivement tous les acteurs pour l'action menée dans cette lutte afin de sauvegarder nos abeilles noires déjà malmenées par des problèmes environnementaux (maladies, parasites, . . .).



PLUi – Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Information importante

Actuellement, le document d'urbanisme qui régit la commune de Séglien est une carte communale. Dans cette carte communale, on trouve, pour les habitations neuves, l'ensemble des terrains constructibles sur le territoire de la commune. Ces terrains se situent pour la plupart dans le bourg mais il en existe aussi dans les villages suivants : Govran, Kergohan, Kerlan, Kerstrat, Le Logeo, Locmaria, Manéguégan, Mangouarec, Mézergolen, Pourvelin, Toulgouët, Trémer et Treuzar-Vras.

Dans le cadre du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal), futur document d'urbanisme qui va régir notre commune, ~~il faut noter que~~ tous les terrains constructibles des villages cités ci-dessus ne le seront plus.

~~Le PLUi doit être validé pour le mois de décembre 2019 mais l'arrêt du projet de PLUi est prévu fin janvier 2019.~~

Aussi, à partir de cette date, les demandes d'autorisation d'urbanisme compromettant l'application des dispositions du futur PLUi se verront opposer un sursis à statuer.

Compte tenu des délais d'instruction, les demandes déposées jusqu'au 1er décembre 2018 ne donneront pas lieu à un sursis. Cela signifie qu'elles seront instruites sur le fondement des règles actuelles de la carte communale.

Après cette date, un sursis à statuer sera opposé aux demandes ne respectant pas les dispositions du PLUi.

Récapitulatif

Nature de la demande	Date de dépôt de la demande	Document d'Urbanisme appliqué	Terrain constructible dans la carte communale MAIS non constructible dans le PLUi
Permis de construire pour une habitation neuve	Jusqu'au 01/12/2018	Carte Communale	Avis Favorable
Permis de construire pour une habitation neuve	Du 02/12/2018 à la validation du PLUi (décembre 2019)	Carte Communale	SURSIS À STATUER
Permis de construire pour une habitation neuve	À partir de Janvier 2020	PLUi	Refus

Il n'y aura pas de changement pour les terrains constructibles dans la carte communale et qui le resteront dans le cadre du PLUi.

Enfin, concernant le **Certificat** d'Urbanisme (CU), qu'il soit informatif (type a) ou opérationnel (type b), il garantit à son titulaire le droit de voir sa demande instruite sur le fondement des règles et dispositions d'urbanisme applicables à la date de sa délivrance, même si les règles d'urbanisme ont évolué défavorablement, pendant sa durée de validité (18 mois).

Néanmoins, un sursis à statuer pourra être opposé à une demande d'autorisation avant l'approbation du PLUi ou un refus après, quand bien même un CU favorable aurait été délivré, si à la date de délivrance du CU, un sursis à statuer pouvait être opposé à une demande d'autorisation.

Par conséquent, les CU déposés après l'arrêt du PLUi (soit après janvier 2019) ne garantiront pas l'application des règles d'urbanisme antérieures.

Pour tout renseignement complémentaire, le secrétariat de la mairie est à votre disposition.

Commission Communale d'Aménagement Foncier de Séglien

Le Conseil départemental a ordonné par décision du 24 mars 2017 une opération d'aménagement foncier agricole et forestier sur la commune de Séglien.

Avant d'envisager l'élaboration d'un projet de restructuration du parcellaire sur l'ensemble du territoire de la commune, la Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) a établi un projet de classement et d'évaluation des parcelles en valeur de productivité réelle. Ce projet a été élaboré au cours des mois passés et a été approuvé par la CCAF le 28 juin 2018. Il doit être à présent soumis à une consultation auprès de l'ensemble des propriétaires de la commune.

La consultation se déroulera du jeudi 27 septembre 2018 au vendredi 26 octobre 2018 inclus à la salle Jean FICHET de Séglien où tous les intéressés auront accès aux jours et heures suivants :

-le lundi de 14h00 à 17h00

-le mardi de 9 h00 à 12h00

-le jeudi de 9h00 à 12h00

-le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

-les samedis 13 et 20 octobre 2018 de 9h00 à 12h00

Le géomètre-expert en charge de l'aménagement sera présent à la salle Jean FICHET aux jours et heures indiqués ci-dessus et pourra renseigner les personnes qui le souhaitent sur la procédure et le classement réalisé.

Chaque propriétaire recevra, avec son avis de consultation et accompagné d'une notice explicative, un bulletin individuel portant indication des parcelles situées sur le territoire de Séglien et paraissant lui appartenir, avec leur classement tel qu'il ressort du projet de la CCAF. Il lui est demandé de vérifier et de compléter ce bulletin, si besoin de le corriger et de le remettre dans la mesure du possible au géomètre-expert lors de ses différentes permanences à la salle Jean FICHET pendant la consultation.

L'aménagement foncier sera enfin l'occasion de refaire intégralement le plan cadastral de la commune de manière à lui conférer une valeur juridique. Dans cette optique, des bornes, des repères, des piquets et des balises seront implantés sur l'ensemble du territoire communal et il est essentiel que ces différents éléments soient respectés. Il est d'ailleurs rappelé que leur destruction, détérioration ou déplacement sont passibles de poursuites. En effet, l'arrachage ou le déplacement des bornes constitue un délit puni par la loi.

Enfin et pour rappel, les destructions de boisement sont interdites sur le territoire communal depuis le début de l'aménagement foncier. Toutes les coupes de bois, même partielles, sur les talus notamment, doivent faire l'objet d'une demande auprès de la mairie de SÉGLIEN, de même en règle générale que tous les travaux de nature à modifier l'état des lieux.

Un cabinet infirmier à Séglien

La commune est heureuse de vous annoncer l'arrivée d'une infirmière libérale depuis le 1^{er} juillet 2018.

Isabelle VILLETTE a 54 ans, elle est en libéral depuis une trentaine d'années. Des négociations avec des infirmières de Cléguérec n'ayant pas abouti, elle a décidé de créer son propre cabinet sur la commune de Séglien. Elle exercera son activité à domicile mais vous pourrez également vous rendre au cabinet soit en prenant rendez-vous avec Isabelle par téléphone, soit en vous présentant aux horaires des permanences. Isabelle VILLETTE sera aidée d'une remplaçante.

Téléphone : 02-97-08-51-37 (numéro en service à partir du 18 juillet)

Ou 06- 88- 74- 41- 16 (numéro en service dès le 1^{er} juillet)

Les permanences sans rendez-vous :

Lundi et jeudi de 7h30 à 7h45

Mardi, mercredi et vendredi : de 8h30 à 8h45

Adresse : 5 rue de Coët en Fao – 56160 Séglien

C'est la maison ocre près du Petit Moulin Rouge.



Ecole Arc-en-Ciel



Classe de Maternelle :

Les élèves ont participé à un séjour en classe de mer à Saint-Pierre-Quiberon du 23 au 25 avril avec leurs petits camarades du réseau des Korrigans (réseau d'écoles réunissant Silfiac, Séglien et Saint-Aignan). Une expérience très riche pour ces enfants qui ont beaucoup appris dans le domaine des sciences et de la découverte du monde (pêche à pied, balade en bateau, mégalithes) et en autonomie (repas, douches, habillage, etc.). Pour beaucoup d'entre eux, la première aventure sans papa et maman et des souvenirs plein la tête avec les copains !

Classe de Maternelle :

En mai et juin, les enfants de la petite à la grande section ont découvert le poney au centre équestre de Plélauff. Cinq séances durant lesquelles les plus grands ont pu monter les poneys et les plus petits ont aidé à leur prodiguer des soins tels que le brossage par exemple. Ils ont appris à connaître le poney, à respecter les consignes de sécurité et de soin, à le caresser et entrer en contact avec lui, ils ont découvert le vocabulaire lié au monde du cheval et ont saisi toute la satisfaction que peut engendrer le contact avec les animaux.



CM1 et CM2 : sports atypiques

Grâce à l'emprunt de matériel à l'USEP, les élèves ont découvert de nouveaux sports. A travers ces activités, ils ont travaillé les compétences inscrites dans les programmes de l'Education nationale dans le domaine « agir, comprendre et s'exprimer à travers les activités sportives » à savoir : comprendre, mémoriser et respecter des règles de jeu, jouer en coopérant avec les autres, trouver des stratégies en équipe, donner le meilleur de soi et respecter ses camarades.

-Le kinball se joue avec un ballon d'1,20 m de diamètre. Les équipes sont appelées à tour de rôle. « Il s'agit pour chacune d'elle, lorsqu'elle est appelée, de stabiliser le ballon en le portant au-dessus de sa tête avec les bras à trois joueurs, genou au sol » explique Marion l'enseignante.

-L'ultimate est un jeu de frisbee dans lequel les participants doivent se faire des passes. Les enfants ont même expérimenté la boxe !



Au revoir et merci à Marion, maîtresse des CM qui part enseigner dans une autre école. Au revoir et merci également à Justine qui complétait les temps partiels. Et bienvenue à Aurore qui rejoint l'équipe dirigée par Emile, le directeur. Nous retrouverons aussi Marieke en Maternelle avec Valérie, et Isabelle à la garderie et à la cantine.



BONNES VACANCES !

Rentrée le 3 septembre

CP-CE1-CE2 :

Tout comme les élèves des autres classes, ils ont pu assister à trois séances au cinéma de Guéméné-sur-Scorff. La dernière séance proposait des films muets qui ont été très appréciés par les jeunes spectateurs.

Avec les enfants de la maternelle, les élèves de CP-CE1-CE2 ont également étudié les règles de la sécurité routière et ont assisté à un spectacle sur ce thème à la salle Jean Fichet de Séglien.

Enfin, les CP-CE1 et CE2 ont eu la joie de passer la journée du 15 juin au parc animalier de Branféré : le spectacle des oiseaux et le nourrissage des wallabis resteront dans les mémoires !

Projet pédagogique autour du patrimoine :

Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont travaillé sur le patrimoine de leur commune avec notamment une sortie dans le bourg pour les plus jeunes (four à pain rénové, four à pain du Murio, lavoir, Clandy...) et même la fontaine aux chevaux et le château de Coët en Fao pour les plus grands avec les explications d'Hervé le Gall.

En parallèle et en complément de ces sorties, le travail en classe s'est porté sur l'histoire, la géographie, les sciences et le langage, la production d'écrits.

Le lundi 25 juin, les enfants de l'école de Séglien ont accueilli l'école de Guerlédan de Saint-Aignan. Au programme : rencontre sportive (Kinball) pour les plus grands, jeu d'orientation sonore en forêt pour les plus petits. Mais surtout, tous sont partis à la découverte du patrimoine bâti et vestimentaire de la commune. A travers des parcours ponctués de jeux et d'énigmes, les enfants sont allés à la découverte d'un four à pain, du lavoir, de l'oratoire, du château de Coët en Fao, de la fontaine aux chevaux. Ils ont également profité de l'animation proposée par une maman d'élève autour de costumes présentés comme dans un vrai petit musée temporaire et de l'exposition de photos anciennes dans le hall de l'école.

Une journée fatigante mais dont tout le monde est rentré ravi !

Le vendredi 29 juin, les enfants de Séglien se sont rendus à leur tour à Silfiac afin de découvrir le patrimoine de la commune.



La fontaine aux chevaux : Coët en Fao



25 juin : les élèves de Saint-Aignan et de Séglien à l'école Arc-en-ciel



Inauguration du four à pains à Séglien

L'heure hebdomadaire de découverte de la culture bretonne a eu lieu tous les mardis de 17h à 18h dans le cadre de la garderie périscolaire. Cette activité proposée par la mairie et animée par Claire BIHOËS a permis à une douzaine d'enfants de découvrir lors de cette dernière période (mai et juin) : les pardons en Bretagne, les chapelles de Séglien, un chant en breton « Tri Martelot » avec apprentissage d'une partie du chant et traduction, le vocabulaire de la mer, les noces bretonnes, le jeu de société sur le Pays de Pontivy et la confection des crêpes !

Cette animation sera proposée à nouveau pour l'année scolaire 2018/2019 aux enfants de la Grande Section au CM2 avec pour seul coût 1,80 euros (goûter compris). Les familles recevront les documents d'inscription pendant les vacances scolaires.



« Amicale laïque »

Le bureau de l'Amicale Laïque est satisfait des actions menées tout au long de l'année scolaire 2017/2018. Le plat à emporter du 14 avril (sauté de porc à l'ancienne) a rencontré un vif succès avec 200 parts vendues. Vendredi 8 juin, nous avons organisé une vente de pizzas (sur commande) avec « Pizzaldos » qui a bien fonctionné puisque près de 120 pizzas ont été faites ! Malheureusement nous avons eu un petit « bémol » car nous avons dû annuler la kermesse du samedi 9 juin à cause de la « vigilance orange » annoncée par Météo France sur le département et des fortes averses tombées le matin. La kermesse a donc été reportée au vendredi 6 juillet, dernier jour d'école, après la classe.

L'ensemble des actions menées par l'Amicale a permis de financer les projets pédagogiques des enseignant(e)s : cinéma, classe découverte, rencontres avec le réseau d'écoles, cross, petit tour à vélo, poney, rencontre avec un auteur (dans le cadre du Salon du livre à Guéméné), etc.

Merci à tous les bénévoles et à tous ceux qui ont contribué au succès des toutes ces animations ainsi qu'à la mairie de Séglien.

Claire BIHOËS, présidente de l'Amicale Laïque



Plat à emporter le 14 avril : sauté de porc



Laura avec le lapin de Pâques lors de la chasse à l'œuf organisée par l'Amicale Laïque

Contact : 06 28 57 11 44
amicaleseglie@gmail.com

« E.S. Séglien Football »

L'Assemblée Générale du Club a eu lieu le samedi 9 juin. Après un bilan de la saison qui s'avère positif tant au niveau des résultats (le maintien est assuré pour l'équipe A et l'équipe B a joué avec ténacité tout au long de la saison) qu'au niveau de l'ambiance, les dirigeants ont annoncé l'arrivée de nouveaux joueurs qui viendront gonfler les rangs de cette bande de copains dès la reprise de la nouvelle saison à savoir en août !

La composition du bureau a été votée :

Président : Yoan LE PUIL

Vice-présidents : Stephen BOUFFAUT et Fabien LE PALLEMEC

Secrétaire : Gerard PIERRE Secrétaire adjoint : Quentin ROBIC

Trésorier : Serge SYLVESTRE Trésorier adjoint : Youen LE FEBVRE

Coach : Denis TENNIER



A.G. de l'E.S. Séglien : les membres



A.G. de l'E.S. Séglien : le bureau

Pardon de Locmaria



Le comité de la chapelle de Locmaria a tenu son assemblée générale le dimanche 3 juin 2018.

Le dernier pardon du dimanche 10 septembre 2017 s'est bien déroulé, il y a eu du beau temps, mais on a manqué de bénévoles ! Les portes vont être remplacées fin juin/début juillet.

Les travaux seront réalisés par Mr Boisserand de Gourin (même entreprise que pour les portes des chapelles de St-Jean et St-Germain, et aussi St-Eugène à Locmalo).

Le prochain pardon aura lieu le dimanche 9 septembre 2018.

Au programme : messe avec la procession vers la chapelle, repas de crêpes le midi et le soir.

Il y aura des animations dans l'après-midi : paintball, boules, le programme n'est pas encore défini.

On recherche des bénévoles, avis aux personnes intéressées !!

Claire BIHOËS, Présidente du comité de la chapelle de Locmaria.

Chasse à l'œuf



L'amicale laïque a réuni quarante enfants, accompagnés de leurs parents, qui sont partis à la chasse aux œufs de Pâques cachés dans le bois de Coët-En-Fao, répartis entre le circuit des petits et des grands.

Ils ne sont pas revenus bredouilles car trois cents œufs ont été trouvés grâce à la pugnacité de nos jeunes chercheurs.

L'ensemble de la récolte a été partagé de manière équitable entre chacun d'eux.

Cette joyeuse chasse s'est terminée autour d'une collation offerte par la municipalité.



Cérémonie du 8 mai



Une belle cérémonie sous le soleil en mémoire de la Victoire du 8 mai 1945, avec les membres de l'Association des Anciens Combattants, les élus et habitants de Séglien.

Pour ne jamais oublier que des hommes et des femmes ont perdu la vie, des familles ont été endeuillées, des soldats ont combattu pour nous permettre de vivre dans un pays libre et respectant les différences de chacun.



Remises de chèques « Jeunes Agriculteurs »



Anne-Laure LE FLOCH et Maxime LE FUR en compagnie de Mme Christine LE STRAT, présidente de Pontivy Communauté et de Laurent GANIVET, maire de Séglien.

En complément des aides publiques existantes, PONTIVY Communauté a instauré depuis 2006 un dispositif spécifique sur le territoire permettant d'alléger le poids de la reprise d'une exploitation et d'aider à l'installation d'agriculteurs(trices).

Ainsi, le jeudi 17 mai 2018, au centre de formation de Kérel à CRÉDIN, Mme Anne-Laure LE FLOCH, exploitante agricole à Loucouviern et Mr Maxime LE FUR, exploitant agricole à Trescoët se sont vus remettre un chèque d'aide à l'installation d'un montant de 5 000 €.

Dans un contexte de crise qui touche l'ensemble des productions, le conseil municipal réaffirme son soutien total à l'agriculture en général et à nos exploitants(tantes) en particulier.

Aussi, nous adressons à Anne-Laure et à Maxime nos sincères félicitations pour leur installation ainsi que nos plus vifs encouragements.

Bon anniversaire Anne-Marie

Anne-Marie LE NOZACH est née le 23 mars 1918 à Séglien dans le village de Guerneflech.

Après avoir travaillé en tant que maraîchère en Beauce, elle a été employée dans une usine de cuir et peaux puis dans une usine nucléaire à Bruyères-Le-Châtel dans l'Essonne. Ayant résidé pendant longtemps sur la commune de Séglien, elle habite désormais chez sa fille Thérèse à Cléguérec.



Le vendredi 23 mars 2018, le maire et plusieurs élus de Séglien se sont retrouvés à son domicile pour fêter en compagnie de sa famille les 100 ans d'Anne-Marie.

Nous les remercions, elle et sa fille Thérèse, pour l'accueil très chaleureux qu'elles nous ont réservé. C'est dans une excellente ambiance que nous avons toutes et tous trinqué à la santé d'Anne-Marie en dégustant un verre de champagne.

Nous avons donné rendez-vous à Anne-Marie née en 1918, à sa sœur née en 1928, à sa fille née en 1938 et à sa nièce née en 1948 pour le repas de la classe à Séglien auquel elles seront bien sûr invitées.

Fête de la MUSIQUE

Il y avait foule le vendredi 15 juin, soir de la fête de la musique de Séglien.

Organisée par la mairie, elle a accueilli sur la place de l'église les groupes et musiciens suivants : Gildas Auffret (accordéon), les musiciens du conservatoire de musique de Pontivy (accordéon, trompettes), le groupe de chanteurs bretons Sar ha Skorv, le groupe de musique bretonne Camaryan, mais aussi Ronan Roué et son groupe Projector pour un rock détonant ! Une ambiance conviviale et des groupes très appréciés, un coup de chapeau pour le boulot des footballeurs au niveau de la restauration !

Le manège (gratuit) a attiré de nombreux enfants, et le lâcher de ballons en milieu de soirée a ravi les petits et les plus grands !

Une très belle édition encore cette année !



Int A Ya



Markeen et son élève

Comice agricole



Le samedi 23 juin à Saint-Aignan, éleveurs, élus et bénévoles étaient présents pour le très attendu comice agricole, organisé par les associations d'agriculteurs, et qui a rassemblé trois cent convives au repas.

À 14 heures débutait le concours intercantonal de cheval de trait breton, mais aussi le concours de bovins pour les races prim'holstein, pie rouge et monbéliarde.

D'autres animations ont eu lieu comme le marché des producteurs locaux, la ferme des enfants, le parler à l'oreille du cheval ainsi qu'une démonstration de dressage et voltige avec une jument de trait breton présentée par Margot Jouanno et Stéphanie Le Bris.

Cette année encore la commune de Séglien était très bien représentée avec les exploitations des éleveurs tels que EARL DARCEL, EARL de ROSCADAY, EARL de BRETIER, GAEC de QUÉNÉCALEC, GAEC des ACACIAS et GAEC de SAINT-ZÉNON. Tous se sont retrouvés dans une ambiance

Margot Jouanno et

chaleureuse et ont été récompensés par plusieurs prix, récoltant ainsi les fruits d'un travail de

Stéphanie Le Bris

longue haleine.

Les grandes championnes du concours sont l'EARL de Bretier de Séglien en prim'hostein et le GAEC Quinquis de Saint Aignan.

Merci à tous les éleveurs pour leur participation et leur présence aux concours et rendez-vous l'année prochaine à Neuillac.



Timéo Le Fur



Guillaume Guézel, EARL de Bretier, avec « Janeiro », Prim'hostein classée Grande Championne toutes catégories



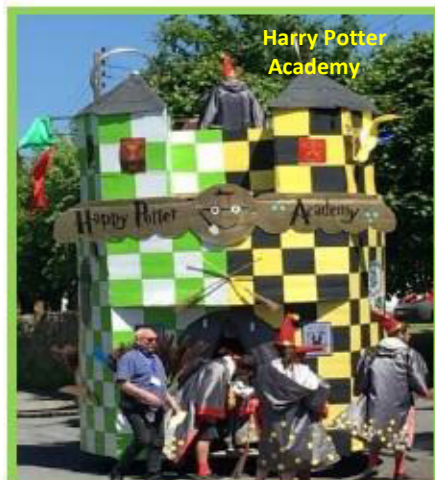
Avé Penbos



Chasseurs de fantômes



Les Sioux



Harry Potter Academy

Domage pour ceux qui ont préféré aller bronzer sur les plages le dimanche 20 mai 2018, car pendant ce temps-là, dans la Petite Cité de Caractère, avait lieu un spectacle extraordinaire.

Comme toujours, un grand nombre d'habitants de notre commune ont défilé sous un soleil de plomb dans pas moins de quatre chars humoristiques, dont « Avé Penbos », imaginé et construit à Séglien.

tous ces jeunes ont fait preuve de beaucoup d'imagination et ont fourni des heures d'un travail acharné.



Hommage à Johnny



Le public a applaudi chaleureusement au passage de ces œuvres toutes plus colorées les unes que les autres, avec bien évidemment une animation musicale adaptée au thème, mettant une ambiance euphorique. .

Les ségliennais ont encore prouvé qu'ils savent faire la fête !
Bravo à tous les participants !



Pauline Guégan

Animations jeunesse – petites vacances

Dans le cadre des animations proposées par la mairie, la commission « animation » a ouvert les portes de la médiathèque le jeudi 7 mars 2018 pour un après-midi consacré aux jeux de société.

Ce fut l'occasion pour 6 jeunes de la commune de partager un moment de détente et de découverte.

Les animateurs de cette rencontre, Hervé LE GALL, conseiller municipal et Alan ROUÉ bénévole, ont réuni pour l'occasion une trentaine de jeux de stratégie et d'adresse.

Merci à eux pour leur investissement et pour avoir fait passer un très bel après-midi à nos jeunes !



Balade du Père Nicolas

La mairie de Séglien proposait aux jeunes de 8 à 14 ans un après-midi à la Balade du Père Nicolas à Saint-Nicolas des Eaux le mercredi 9 mai.

Onze garçons et filles ont ainsi profité des toboggans géants, des karts et voitures à pédales, du tapis volant, de jeux en bois, de glissades en bouées, d'une balade en petit train et d'une multitude d'activités ludiques dans un parc verdoyant au milieu des moutons, oies, alpagas.



Merci aux accompagnatrices, Eliane et Caroline Le Morzadec et Sandrine Le Fur.



La municipalité a offert le goûter et a pris également en charge une partie du coût de l'activité, elle a aidé à l'organisation du covoiturage. Les jeunes ont apprécié leur après-midi et ont seulement regretté qu'il ne puisse durer plus longtemps !

Animations jeunesse – petites vacances



Iwan



Emma et Achille



Hugo

Ce mercredi 2 mai, la mairie de Séglien proposait aux jeunes de 10 à 18 ans une sortie "accrobranches" au parc *KaraezAdrenaline* à Carhaix.

Douze ados avaient répondu à l'appel de la vallée de l'Hyères ! Ainsi ils ont pu pratiquer sur les différents parcours de 14h à 17h avant de prendre ensemble un goûter bien mérité. L'après-midi a été ensoleillé et aucune goutte de pluie n'est venue perturber l'évolution dans les arbres de nos jeunes ségliennais, quelle chance ! Le parc rien que pour nous et deux éducateurs, Romain et Antoine, pour encourager, aider et guider les sportifs ségliennais, un accueil aux petits oignons !

Des sensations fortes et le plaisir d'être dans la nature : tyroliennes, ponts instables, filets, des parcours variés dans un cadre magnifique ont bien occupé nos douze jeunes tout l'après-midi sans relâche, un après-midi pour lequel la municipalité prend en charge le financement du goûter et une partie du coût de l'activité.

Merci à Yoann Le Morzadec et Marie-Christine Roué pour leur accompagnement.

Caroline Le Morzadec



Jeanne



Anna



Loris



Emma et Ivana

Annonces et brèves



Horaires d'été de la mairie

Du lundi 16 juillet au vendredi 03 août inclus

Tous les lundi, mardi, jeudi, vendredi
De 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Fermeture le mercredi



Lundi – Mardi – Mercredi – Vendredi :

13h30 – 16h00

Jeudi :

14h15 – 16h30



Animation estivale le mardi 31 juillet à Séglien :

De 14h à 17h, un atelier zéro déchet pour éviter le gaspillage et la surconsommation.
Venez avec votre machine à coudre ou votre trousse de couture et nous transformerons de vieux vêtements en objets, bien utiles au quotidien!

Animation pour toute la famille (à partir de 7 ans, accompagnés d'un adulte), gratuite. Les inscriptions se font en ligne en utilisant le lien :

<https://goo.gl/ie9ic3>

ou par téléphone auprès de l'Office de tourisme (02 97 25 04 10), 15 places disponibles.

L'épicerie

Horaires d'ouverture :

- Le lundi : de 7h45 à 10h00
- Du mardi au dimanche : de 7h45 à 11h45
- Fermée les jours fériés

02.97.28.02.23

Vous y trouverez :

- épicerie salée et sucrée
- fruits et légumes de saison
- produits frais (produits laitiers, œufs,...)
- boissons
- pain et viennoiseries (tous les jours)
- pâtisseries les samedis et dimanches (sur commande)
- charcuterie + viande de porc provenant du « Porc du Breuil » Cléguérec
→ commande à passer auprès de Christine avant le mardi 11h30
→ livraison le vendredi matin (dès 8h00) avec possibilité de mise sous vide

Dépôt de journaux :

- Ouest-France (tous les jours)
- Pontivy Journal (le vendredi)

J'économise l'eau



- Je repère rapidement les fuites qui peuvent représenter 15 à 20 % des consommations, en vérifiant mon compteur quand je ne consomme pas (la nuit ou après une période d'absence)
- J'agis au niveau des douches, baignoires, lavabos et WC car c'est là où je consomme le plus (douche économe = 10l/mn de 4 à 5 mn)
- J'arrête le robinet lorsque je me lave les mains et les dents
- J'attends que mon lave linge ou lave vaisselle soit plein avant sa mise en route et j'utilise des lessives biodégradables

Astuce :

Je lave salades et légumes dans une bassine pour transférer l'eau dans un arrosoir afin d'arroser mes jardinières et plantes vertes



Au jardin

- Si ma pelouse a jauni, inutile de l'arroser, elle reverdira aux premières pluies; je ne la tonds pas trop court (6 à 8 cm)

Astuce

Je mets du paillage (tonte de pelouse sèche par exemple) autour des plants de mon potager
Je récupère l'eau de pluie à l'aide d'une cuve placée sous une descente de gouttière





JUILLET	
Dimanche 8 juillet	Pardon de Notre Dame de Lorette et repas " Café- parents" à 20h00 salle de la mairie
Mercredi 11 juillet	sur le thème "les écrans et les enfants ». Animé par une psychologue
Dimanche 22 juillet	Pardon de Saint-Germain, messe-vin d'honneur Animation estivale "atelier récup. couture "
Mardi 31 juillet	de 14h00 à 17h00 dans la salle multifonctions AOÛT
SEPTEMBRE	
Dimanche 5 août	Pardon du Clandy
Jeudi 9 août	Rando Pourleth, RDV à 14h00 place de la mairie
Samedi 11/dim.12 août	Fêtes locales
OCTOBRE	
Mercredi 3 octobre	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Dimanche 7 octobre	Repas du CCAS
Dimanche 14 octobre	Fest en dei du Club des Loisirs

Infos pratiques

Mairie :

1, rue Yves Le Cahvé
56160 Séglien

Tél : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94

Mel : mairie.seglien@wanadoo.fr

Site web : www.seglien.fr

Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30-12h / 13h30-17h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / fermée

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

Permanence de Mairie uniquement sur rendez-vous
le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles. Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service. Vous voulez annoncer un événement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la parution du bulletin.



**Horaires d'été de la mairie
du lundi 16 juillet au
vendredi 3 août
(annonces et brèves)**

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

Pharmacie de garde :
32.37

Enfance maltraitée : 119

S.O.S Femmes battues :
39.19

Centre anti-poison :
02.99.59.22.22

Drogue info-service :
0800 23.13.13

Les commerçants et artisans désirant faire paraître une annonce publicitaire sont invités à s'adresser à la mairie.



Saint-Germain

CROIX DE CHEMINS

Ce sont des croix monumentales qui se sont développées depuis le Moyen-Âge et sont destinées à christianiser un lieu. Elles agrémentent aussi bien les bourgs que les hameaux, les routes de campagne, et symbolisent l'acte de foi. Elles se multiplient à partir de 1095, date à laquelle le droit d'asile est étendu aux croix de chemins qui ont alors un double rôle de guide et de protection.

« Il semble qu'aucune autre terre, à l'exception de la Galice, ne compte autant de croix que la Bretagne ni de représentations aussi variées de ce symbole fondamental... », écrivait Alfonso R. Castealo, (écrivain espagnol de langue galicienne) en 1929, dans son ouvrage « Les croix de pierre en Bretagne ».

De nos jours, cette réflexion a inspiré Pierre Floc'h, artisan tailleur de pierres de Guégon qui, pendant 35 ans, a œuvré à la restauration et la conservation du patrimoine breton.

Il a ainsi créé l'association « Croix et calvaires de Bretagne » dans le but de faire découvrir ce riche patrimoine extraordinaire qui est unique au monde, et vise à sensibiliser et impliquer le plus grand nombre à la découverte et, surtout, à la sauvegarde de ce patrimoine sensible.

La rencontre avec Yves-Pascal Castel, auteur de « l'Atlas des croix et calvaires du Finistère », a fait naître l'idée d'un recensement participatif.

Il doit exister plus de 10 000 croix en Bretagne, sachant que c'est une infime partie qui reste par rapport à une certaine époque.

Symbole catholique très répandu du XVI^e siècle à nos jours, certaines sont donc d'origines très anciennes, et le monument actuel est proclamé trésor national ou monument historique.



Saint-Zénon
XII^e siècle

La croix est un monument monolithe (d'un seul bloc de pierre), et porte un Christ.

Au revers, on y trouve souvent une vierge à l'enfant, une piéti ou d'autres personnages.

La croix se situe souvent à la croisée des routes. La coutume d'en ériger remonte aux débuts de l'évangélisation et a perduré jusque dans les années cinquante.

Elle peut être d'initiative privée (vœux, commémoration d'un disparu) ou collective (souvenir d'un événement marquant, ou acte à l'initiative de la paroisse, halte de procession par exemple ou protection des récoltes).



Coët Rivalain



Détail

CROIX DE CARREFOUR

De nombreux mégalithes, employés comme repère de carrefour, ont été christianisés par l'adjonction d'une croix, ou simplement par l'incision d'un symbole chrétien. Plusieurs conciles ordonnent de détruire ces monuments païens, mais on choisit aussi de récupérer ces objets de culte et d'en changer la destination.

Les croix de carrefour, comme les croix de chemins, se sont multipliées au XIX^e siècle et étaient particulièrement destinées à marquer les limites d'une paroisse et de ses différents hameaux.

En plus de leurs usages religieux, ces croix ont un rôle de guide pour les voyageurs et d'indicateur pour les habitants : quand le croisement est sous la neige, la croix continue d'indiquer leur position.



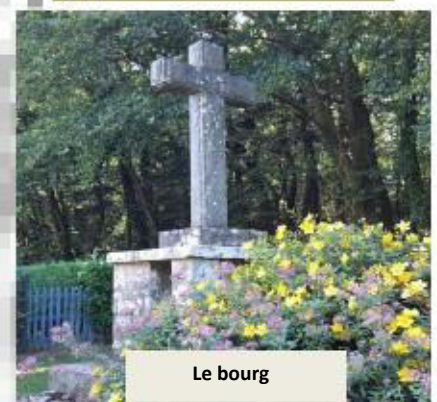
Entre Loucouvierne
Et Saint-Jean



Purit

CROIX DE LIMITES

La croix, comme le menhir avant elle, peut servir de borne. Entrée et sortie des villages sont normalement pourvues d'une croix, mais toutes les limites, religieuses ou profanes, pouvaient être ainsi matérialisées.



Le bourg